

Liedekerke, mercredi 13 mai 2020

Objet : mesures pratiques et hygiéniques - partie 2 - évaluation/rapport d'été

Cher(s) parent(s)

Par la présente, je vous donne des directives supplémentaires concernant la reprise des cours pour les enfants de première, deuxième et sixième année ainsi que les mesures d'hygiène que nous prenons à l'école.

Cela vient s'ajouter à l'annonce parentale de vendredi dernier, le 8 mai. Si vous souhaitez le relire, vous pouvez le faire en cliquant [ici](#).

Enfin, cette communication aux parents a inclus la manière dont l'école évaluera la période de la couronne.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter.

Au nom de l'équipe scolaire de GO ! École primaire De Bij.

Bien à vous

Stanny De Block

Directeur GO ! Ecole primaire L'abeille

Le premier jour d'école - 1ère, 2ème et 6ème année

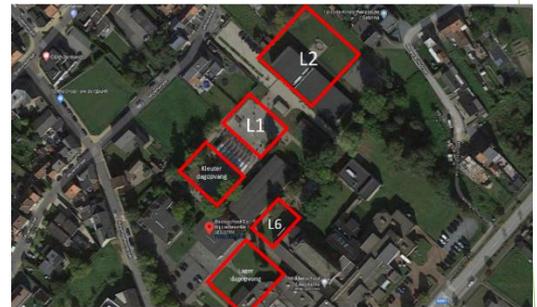
Par souci de clarté, nous répétons ci-dessous l'horaire et les heures auxquelles les élèves de 1ère, 2ème et 6ème année doivent être présents à l'école :

- 1ère et 2ème année : début le vendredi 15 mai
- 6e année : commence le lundi 18 mai

Les leçons sur lesquelles les années commencent et se terminent sont décalées :

- L6 : début à 8h10 - fin de la journée scolaire à 15h00
- L2 : début à 8h20 - fin de la journée scolaire à 15h10
- L1 : début à 8h30 - fin de la journée scolaire à 15h20

⇒ À leur arrivée (à partir de 8 heures au plus tôt), les enfants se rendent directement dans la salle de classe/bulle. Ils font cela seuls. Il y a toujours une prise en charge dans la classe par le professeur à partir de 8 heures.



- Le premier jour où votre enfant est de retour à l'école, nous prenons tout le temps nécessaire pour lui expliquer la nécessité des mesures d'hygiène et les mettre en pratique de manière approfondie.
- Nous accorderons également beaucoup d'attention au bien-être des enfants. Cette période évoque toutes sortes de sentiments chez nos enfants et il faut leur donner une place.



- Enfin, les enseignants donneront déjà une première impulsion pour vérifier dans quelle mesure votre fils/fille maîtrise encore suffisamment la matière jusqu'au 13 mars inclus. De cette façon, nous pouvons apporter des ajustements/une aide supplémentaires (si nécessaire) par la suite.

Mesures d'hygiène dans la salle de classe ou dans la crèche

- Les enseignants ont organisé différemment leur classe afin de respecter la distance sociale. Il y a un maximum de 10 à 12 étudiants par classe (selon l'année). Nos salles de classe sont assez grandes pour cela. Des flèches ont également été placées et une structure sera convenue avec les enfants à suivre.
- Les enfants se voient attribuer une place fixe dans la classe.
- Les enfants accrochent leurs manteaux sur leurs chaises et mettent leurs sacs de livres à côté de leur canapé. Nous essayons ainsi de réduire le nombre de mouvements au minimum.
- Les classes sont ventilées un certain nombre de fois par jour.
- Les portes des salles de classe restent ouvertes afin que les enfants n'aient pas à toucher les poignées de porte.
- Les surfaces de travail et autres sont désinfectées plusieurs fois par jour.
- Les classes sont nettoyées et désinfectées quotidiennement par le personnel d'entretien.
- Les enfants devront se laver les mains régulièrement en classe. Cela se fera toujours individuellement. Le professeur ouvre le robinet et s'occupe de la distribution du savon. Les enfants n'ont pas à toucher quoi que ce soit eux-mêmes.
- Chaque chambre dispose d'un équipement de nettoyage et de désinfection suffisant pour être utilisé tout au long de la journée.
- Nous demandons à tous les enfants de 1ère, 2ème et 6ème année de porter un masque buccal à l'école. Un masque réutilisable gratuit a été fourni à chaque enfant par une mère et une organisation serviable. Ce masque sert principalement pour le début et la fin de la journée. Une fois que les élèves ont pris place, que la température a été prise et que tout est en ordre, on peut enlever les masques buccaux. Le jeu sur le terrain de jeu (dans la bulle) se fera également sans masque buccal. Les enseignants veillent à ce que l'on garde suffisamment de distance.





Mesures d'hygiène dans les toilettes

- Les toilettes sont nettoyées et désinfectées au moins trois fois par jour.
- Un enseignant supervise les toilettes afin que les enfants se lavent les mains après chaque visite. Le savon est fourni en quantité suffisante.
- Le nombre d'enfants pouvant être présents dans une zone de toilettes est limité à 3.

Mesures d'hygiène sur le terrain de jeu

- Les enfants jouent dans une zone définie (bulle) dans laquelle seule leur classe est autorisée.
- On veille à ce que les enfants respectent une distance d'un mètre et demi.
- Les équipements des aires de jeux ne sont pas accessibles aux enfants car la distance sociale ne peut être garantie ici.
- Il ne faut pas porter de masque buccal. Nous mettons un maximum d'efforts dans l'hygiène des mains.

Mesures d'hygiène pour le personnel

- Tout comme pour les enfants, la température de tous les membres du personnel est mesurée le matin.
- Tous les membres du personnel portent un masque buccal et/ou un écran facial pendant les heures de cours. Il existe une exception pour les membres du personnel qui restent seuls dans leur propre classe pendant une longue période et pour les garderies (voir ci-dessous).
- Les membres du personnel qui entrent exceptionnellement en contact avec des enfants que nous trouvons malades portent des vêtements de protection supplémentaires.

La maladie à l'école

- Lorsque votre enfant est malade, il doit rester à la maison. Dans ce cas, veuillez en informer le secrétariat entre 8 heures et 8h30 au 053/46.33.00. Dans ce cas, apportez également le certificat du médecin afin que nous puissions procéder administrativement à l'enregistrement correct.
- Lorsque nous apprenons à l'école que votre enfant est malade, il est immédiatement pris en charge dans une pièce séparée afin qu'il ne puisse pas infecter d'autres enfants. Ensuite, nous vous contacterons immédiatement pour vous demander de venir chercher votre enfant.
- Les parents d'enfants qui doivent quitter l'école pour cause de maladie doivent contacter leur médecin de famille immédiatement. En cas d'infection par Covid-19, le directeur de l'école doit être informé immédiatement. Les démarches nécessaires seront ensuite entreprises avec le Scholengroep, conseiller en prévention et le CLB.

Changement de rendez-vous crèches et garderies d'enfants d'âge préscolaire



Vous avez peut-être entendu qu'hier, mardi 12/05/20, le ministère de l'éducation a assoupli les règles relatives à la garde des tout-petits (2,5-6j) et les a alignées sur celles d'autres initiatives en matière de garde d'enfants.

Après analyse des lignes directrices, cela signifie ce qui suit pour notre école :

- Nous conservons notre capacité maximale de 10 000 places par enseignant (= 30 pour la crèche). Nous pourrions ainsi mieux nous concentrer sur le maintien de la distance sociale et l'application des règles d'hygiène.
- Nous n'obligeons pas les tout-petits à utiliser des masques buccaux pour la garde d'enfants. Si les parents souhaitent que leur enfant les ait, c'est permis, mais ce n'est pas notre priorité. L'hygiène et le lavage régulier des mains restent nos priorités.
- L'équipement de jeu pour les tout-petits peut être ouvert et non fermé pour être utilisé.

Les mesures concernant la crèche LAGER restent inchangées.

Évaluation/Rapport d'été sur l'enseignement primaire

Dans une précédente communication, le rapport de printemps avait été supprimé. La période écoulée ainsi que les semaines d'enseignement restantes seront évaluées comme suit :

- **1ère, 2ème et 6ème année** : les notes du rapport de printemps sont transférées au rapport d'été. Les enfants seront évalués en classe sur la base d'une évaluation permanente (par exemple, un petit test après une leçon, un travail en classe, ...). Tous les résultats seront regroupés dans le rapport de l'été. Ce rapport contiendra des chiffres et des commentaires par sujet.
- **3e, 4e et 5e années** : nous soupçonnons que ces années ne sont plus autorisées à commencer. Les enseignants vérifieront comment s'est déroulé le préenseignement à partir des vacances de Pâques et en assureront le suivi (créer des tâches, être présent à une session en direct, soumettre des devoirs via Smartschool, ...). Les élèves recevront un rapport détaillé (sans notes) sous forme de rapport d'été.

